

Pas foutue d'expulser 3400 radicalisés, la France dégage Rasmus Paludan en un jour !

écrit par Jules Ferry | 12 novembre 2020



Cueilli à la sortie de son hôtel, mis en garde à vue, il sera jeté hors de France sans ménagement sur ordre de Darmanin...

[B.T.](#)

Rasmus Paludan, le critique de l'islam venu spécialement du Danemark pour brûler le Coran à Paris le 11 novembre est expulsé de France

[sur ses motivations, voir [article](#) précédent].



C'est ce qu'il a déclaré dans une communication téléphonique au média BT depuis un poste de police français, où il était détenu par la police française [mercredi soir 11 nov.].

«Ils m'ont informé que le ministère de l'Intérieur avait décidé que je devais quitter le pays», dit-il.

Sur les réseaux sociaux, Rasmus Paludan avait annoncé que lui et ses collègues avaient l'intention d'organiser des manifestations en France, en Allemagne et en Belgique.

A Paris, c'était son projet de brûler le Coran sous l'arc de triomphe, mais selon le critique de l'islam, il a été contrecarré par la police.

« Nous ne pouvons pas brûler un Coran car la police parisienne avait annoncé que toute forme de manifestation était interdite », dit-il.

Malgré l'interdiction des manifestations, Rasmus Paludan s'est rendu en France mardi soir, mais

lorsqu'il a quitté l'hôtel plus tôt dans la journée pour se rendre dans une voiture garée à proximité, il a été arrêté par la police française, qui lui a infligé une amende sur place.

« Le projet n'était pas de manifester, mais de faire des enregistrements vidéos à Paris, où j'ai fait des déclarations sur la situation », dit-il.

Le média BT aurait aimé demander à Rasmus Paludan pourquoi il a choisi de défier les recommandations des autorités françaises, mais la conversation est interrompue par un francophone demandant à Rasmus Paludan de raccrocher pour poursuivre l'interrogatoire.

Ce n'est pas la première fois que Rasmus Paludan est en désaccord avec les autorités d'autres pays. En octobre, il a été arrêté en Allemagne et, plus tôt cette année, il a été arrêté à la frontière avec la Suède.

Paludan a annoncé demain une manifestation dans le quartier belge de Molenbeek et une autre manifestation à Berlin en fin de semaine.

(Deux poids, deux mesures.)

D'un côté 3400 terroristes potentiels, 3400 étrangers signalés *« pour radicalisation à caractère terroriste »*. Ceux-là peuvent vaquer librement chez nous sans être inquiétés.

De l'autre un critique de l'islam qui avait pris la peine de faire une [lettre polie](#) aux autorités françaises pour avertir de sa manifestation *« contre le terrorisme islamiste »*.

Dans la France de 2020, c'est évidemment la critique de l'islam et la dénonciation du terrorisme islamiste qui sont

sanctionnés.

Il ne faut surtout pas stigmatiser ou froisser l'occupant. Quel est ce régime qui a peur des critiques de l'islam et qui ménage les islamistes ?

Il est vrai que dans le même temps, notre ministre des affaires étrangères [Le Drian lèche les babouches d'Al Azhar](#) qui condamne quiconque « manque de respect » à Mahomet, qu'en Algérie, [Darmanin rend hommage aux terroristes du FLN](#), qu'ils osent appeler martyrs et [qu'après les attentats islamistes, le renseignement invente le « terrorisme identitaire » !](#)

Macron sur la liberté d'expression : « Oui,mais... ».

Au lieu de faire la guerre, il fait de la com !



Macron à la chaîne qatarie Al Jazeera : oui à la liberté d'expression mais il faut ménager les susceptibilités froissées [[article RR](#) nov 2020: Macron sur Al-Jazeera]

« Adieu monsieur le professeur, on ne vous oubliera jamais. »

Les conquérants peuvent trembler !

Les seules actions à peu près tolérées en France entre deux décapitations : les bougies, les bisous ou les chants à la guitare. Sous Macron, les djihadistes peuvent trembler !

Sur le chiffre officiel de 3 400 étrangers radicalisés...

Fabien Di Filippo, secrétaire général adjoint des Républicains à [France Info](#) le 19 octobre 2020.



Quelle est la source de ces 3 400 étrangers dont vous parlez ?

C'est un chiffre qui vient du ministère, c'est l'intégralité des gens fichés au FSPRT (fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste), 3 391 personnes, selon les données officielles.

Le problème est bien plus large que ça. Il faut parler des lieux de culte, de l'immigration clandestine, des associations sportives, interdire le retour des gens qui sont partis faire le jihad et les déchoir de la nationalité.

Pendant trois ans j'ai déposé des amendements avec des collègues pour que les étrangers inscrits au fichier de la radicalisation soient expulsés. On m'a

répondu par tous les moyens que c'était impossible du point de vue républicain et du point de vue juridique.

Certains de ces individus qui sont sortis de prison vaquent paisiblement sur le territoire national. Il faut aller au bout des choses. Les gens qui font passer pour des intérêts criminels ou communautaristes certaines valeurs religieuses qu'ils instrumentalisent, notamment dans le domaine de l'islam, n'ont pas leur place dans la communauté nationale, ils doivent quitter le pays.

Près de [9 français sur 10](#) sont pour la déchéance de nationalité et l'expulsion des radicalisés, mais le pouvoir censé représenter le peuple continue à s'enferrer dans le lèche-babouches !